

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du :

01 mars 2021

Début du Conseil 20 h

Nombre de Conseillers : **15**

Présents : **14**

Votants : **14**

Absents excusés : **1**

PRESENTS:

Jérôme SOURSAC, Christian POZZA, Gaëlle LAFARGUE, Hervé COUPELLIER, Loïc REGHENAZ, Stéphane GRAILHE, Luc CHRIST, Julien LAPEZE, Jean-Paul RUIZ, Benjamin FERRAN, Sylvie MAZET, Guillaume PINAR, Nicolas VERDIER, Emilie LUC

ABSENT :

Paul RUIZ

SECRETAIRE de séance : Christian POZZA

Convocations effectuées le : 23/02/2021

Date d'affichage en mairie : le 02/03/2021

M. Le Maire demande si, suite à la lecture du compte rendu du conseil municipal du 18/01/2021, il y a des modifications à apporter. Aucune modification. On procède donc à la signature du compte rendu

DELIBERATION : Rapport annuel 2019 - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENTNON COLLECTIF (SPANC) :

Monsieur le maire ouvre la séance et rappelle que Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L 2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement non collectif, et sa présentation à l'assemblée délibérante.

Ce rapport doit être présenté dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leurs conseils municipaux.

Considérant le retard pris dans la rédaction de ce document, en raison de la crise sanitaire survenue en fin de mandat,

Vu le rapport annuel sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif 2019 ;

Au vu de ces éléments, il est proposé :

- De prendre acte du rapport annuel 2019 du service public d'assainissement non collectif.

Vote à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION PORTANT SUR L'INSTAURATION DE LA TAXE FORFAITAIRE SUR LA CESSION DE TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES :

Monsieur le Maire explique que suite à un courrier reçu des services de l'Etat, le corps de la délibération rédigée suite à la séance du 18/01/2021, doit être modifié. Et de ce fait, il invite les conseillers municipaux de se réunir.

Les membres du conseil après avoir délibéré, décident à l'unanimité, de modifier le corps de la délibération portant sur l'instauration de la taxe forfaitaire sur la cession de terrains devenus constructibles.

DELIBERATION PROTOCOLE PARTICIPATION CITOYENNE :

Monsieur le Maire présente le dispositif « participation citoyenne » sur d'un document fourni par la gendarmerie. Le but de ce dispositif est d'offrir à toutes et tous de participer, de s'impliquer à part entière et selon ses capacités dans un projet citoyen. Cette implication se manifeste de différentes façons et conduit au développement cohérent et durable de la collectivité.

Après cette présentation et un échange sur ce protocole, les membres du conseil décident à l'unanimité d'adhérer au protocole « Participation citoyenne ».

DELIBERATION CONTRAT « CONTRACTUEL » COMMUNE DE MOINS DE 1000 HABITANTS :

Monsieur le Maire propose de revoir ce point lors d'un prochain conseil municipal.

Vote à l'unanimité pour le report de ce point

POINT BUDGET :

Monsieur le Maire explique, qu'il convient, afin d'élaborer au mieux le budget, de réfléchir sur les investissements que l'on souhaite réaliser en 2021.

- Aménagement du monument aux Morts
- Remplacement de 15 lampadaires vétustes par des éclairages LED afin de profiter des subventions 2021 du SDE82.
- Réfection de la hotte de la cuisine de la salle des fêtes
- Finaliser le projet de la maison des associations

- Etude du projet d'éclairage public sur le chemin du Riounet pour une réalisation en 2022
- Etude d'un city stade pour une réalisation en 2022

La séance se termine à 22 H

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 12/04/2021 à 20h

| Nom Prénom | Signature | Nom Prénom | Signature |
|------------------|-----------|-----------------|---------------|
| CHRIST Luc | | PINAR Guillaume | |
| COUPELLIER Hervé | | POZZA Christian | |
| FERRAN Benjamin | | REGHENAZ Loïc | |
| GRAILHE Stéphane | | RUIZ Jean-Paul | |
| LAFARGUE Gaëlle | | RUIZ Paul | Absent |
| LAPEZE Julien | | SOURSAC Jérôme | |
| LUC Emilie | | VERDIER Nicolas | |
| MAZET Sylvie | | | |